



L'Ardèche Parisienne



NUMÉRO 1097 - ÉTÉ 2019 - CENT-VINGTIÈME ANNÉE

Journal de l'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS (fondée en 1890)
www.ardechois-a-paris.org - E-mail : contact@ardechois-a-paris.org



LA GROTTTE CHAUVET : DEPUIS 5 ANS AU PATRIMOINE DE L'UNESCO

ÉVÉNEMENTS À VENIR

SORTIE D'ÉTÉ

avec la Société de Sauvergarde
des Monuments Anciens de l'Ardèche
sur le thème du programme
gouvernemental « Cœur de ville »

à Annonay, jeudi 1^{er} août 2019 à 10h

RDV à la mairie à 10h,
2 rue de l'Hôtel de Ville.

Accueil par Mme Antoinette Scherer,
maire d'Annonay
et l'équipe municipale.

Visite des opérations.

Déjeuner au château de Gourdan.

Après-midi libre

avec des propositions variées.

Prix : 40 €/pers, - de 30 ans : 20€

Paiement en ligne sur le site de l'AAP
avant le 24 juillet

S'inscrire auprès d'Odile Prévost,
110 rue de l'École, 07410 Arlebosc,
06 80 06 29 59

odile.prevost75@gmail.com

LE MOT DU PRÉSIDENT

Instants de vie

L'exposition « Aubenas, Instants de vie », à laquelle je faisais référence dans le dernier numéro du journal, présente une photo appartenant à M. Garnier prise il y a quelques décades montrant deux enfants et leur petite chèvre dans la campagne environnante d'Aubenas avec la cité et son château en contre fonds. Cette nature rayonnante est maintenant remplacée par la zone commerciale.

On ne reviendra pas en arrière, mais le plan « Action Cœur de Ville » lancé cette année, va -je l'espère- mettre fin à cet urbanisme non maîtrisé et un coup d'arrêt à toute nouvelle extension de ces constructions qui ont défiguré nos campagnes et siphonné les commerces du centre-ville.

Ce sera le thème de notre sortie de cet été où l'équipe municipale d'Annonay nous décrira les projets en cours et leur financement pour tenter de revitaliser le centre-ville. Dans ce numéro vous trouverez également un point sur les actions menées à Aubenas et à Privas.

« Instants de vie » aussi que nous montre le merveilleux film de Sophie Loridon : « Lucie, après moi le déluge » que certains d'entre nous ont vu, notamment lors d'une séance à Privas organisée avec notre amicale, où le public, après avoir essuyé quelques larmes, a chaleureusement applaudi la réalisatrice. Ce film qui montre les derniers moments et les souvenirs de cette paysanne du Plateau, à côté de Saint-Agrève, est un moment d'émotion et de bonheur. Vous verrez sur notre site où auront lieu les prochaines projections.

« Instants de vie » encore à Boucieu-le-Roi, à quelques kilomètres de la maison de Lucie où le maire et sœur Marie-José se sont rapprochés pour sauver et mettre en valeur un héritage culturel à la fois laïc et religieux qui illustre le village, comme nous le détaille Odile Prévost dans son bel article.



« Grâce de l'enfance et silhouette d'Aubenas », Georges Eugène GARNIER, Aubenas, 1935

« Instants de vie » et urbanisme formidablement bien maîtrisé -contrairement à nos zones commerciales pathétiques- dans le périmètre de la ZAC des Batignolles que nous a fait découvrir Régis Labourdette, président de l'association « Promenades urbaines ».

« Instants de vie » enfin pour ces boursiers des lycées agricoles de l'Ardèche que nous récompenserons bientôt lors de notre sortie d'été, en référence à l'année Olivier de Serres.

Amitiés
Ardéchoises
à tous.



Philippe Auzas

SOMMAIRE :

Cœur de Ville :

Privas, Aubenas et Annonay p. 2

La ville du futur :

La BAP à Versailles p. 8

Science du vivant :

Le lycée Olivier de Serres..... p. 9

Patrimoine :

Boucieu-le-Roi p. 10

Grotte Chauvet..... p. 11

Politique :

Résultats des élections p. 11

Littérature :

Le fil de soie p. 12

Le tutoiement p. 12

Vie de l'Amicale :

Promenade aux Batignolles p. 13

Vente aux enchères p. 14

POINT D'AVANCEMENT 2019 DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL « CŒUR DE VILLE »

Le Gouvernement, à la suite du rapport de M. André Marcon, ancien président de l'association des chambres de commerce et d'industrie, a défini un programme d'action visant à redynamiser les centres villes de certaines villes moyennes « menacées ».

Trois villes ont été sélectionnées en Ardèche, Privas, Annonay et Aubenas. M. Michel Valla, maire de Privas et M. Michel Sévenier, 1^{er} adjoint au maire d'Annonay étaient venus nous présenter, lors de notre dîner d'automne du 19 novembre 2018, leur vision stratégique pour leur ville (cf L'Ardèche parisienne n° 1095). La ville d'Aubenas, qui n'avait pu participer au dîner présente, ci-contre, son projet de requalification du centre-ville pour les cinq ans à venir.

Chaque ville nous propose, à sa façon, l'avancement de ses actions pour 2019. Elles portent sur six thèmes principaux : l'habitat et le logement, l'économie et le commerce, l'accessibilité et la mobilité, l'espace public et le patrimoine, les services, le pilotage du projet.

Un accent particulier dans le programme Cœur de Ville est mis sur la gouvernance. Chacune des trois villes a décidé de piloter le projet grâce au recrutement d'un chargé de mission, la mise en place d'une équipe-projet regroupant le maire, le chargé de mission, un bureau d'études, les services

de l'État, les représentants du commerce privé, des professions libérales, les partenaires financiers et associatifs (CDC, ANAH, Conseil départemental, Conseil régional ARA, etc). Enfin la signature d'une convention entre la ville, la communauté de communes à laquelle elle appartient et ses partenaires prévoit les financements et le montant des investissements sur cinq ans. La ville d'Aubenas, par exemple, a prévu 22,5 millions d'euros d'investissement sur l'ensemble du projet.

Il semble utile de préciser que les réflexions menées par la Mission Marcon, « Mission prospective sur la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes », de février 2018, s'inscrivent dans l'Agenda urbain du Pacte d'Amsterdam (mai 2016) par lequel l'Union Européenne a fixé un cap pour construire la ville de demain, intégrant la revitalisation des centres-villes.

Béatrice Rigaud-Juré

PRIVAS AVANCEMENT DU PROJET

Convention cadre signée le 27 septembre 2018 par les partenaires financeurs

Quatre actions 2018

(outre le recrutement du directeur de projet)

• Étude d'opportunité pour la réalisation d'un nouvel abattoir :

Cette étude est menée par la CAPCA, elle doit définir les conditions de la mise en place d'un éventuel équipement de substitution, l'opportunité d'un nouvel abattoir polyvalent sur le territoire de la CAPCA et l'accompagnement du territoire et des acteurs dans le choix du territoire d'un scénario qui satisfasse les partenaires de la filière avec comme indicateur de résultat l'augmentation du tonnage de carcasse par an (300 tonnes actuellement).

• Étude sur le positionnement d'une gare routière :

Cette étude a pris du retard et sera mise en place en fin d'année 2019. Suite à l'étude mobilité menée par la CAPCA et la mise en place des bus T'CAP, la municipalité souhaite lancer une étude complémentaire et opérationnelle sur trois sites ciblés pour le positionnement d'un pôle d'échange multimodal ou gare routière.

• Réalisation d'une fresque murale au quartier de l'église :

Dans le cadre de la finalisation du réaménagement du quartier de l'Église, la fresque a pour but de revaloriser le quartier en harmonie avec les aménagements pré-existants. Elle donnera de la profondeur en lieu et place d'une façade actuellement vide. Cette fresque a été mise en place en fin mai 2019.

• Desserte du quartier de l'ancienne gare :

Ce projet d'aménagement a pour objectif de sécuriser et d'organiser l'accès à un nouveau quartier appelé à recevoir des équipements structurants de qualités (centre aquatique, aire d'arrivée de la voie verte...). Ce



projet de requalification s'inscrit dans le prolongement de celui de l'Hôpital Sainte-Marie et permettre d'améliorer la sécurité de l'accès à l'école Saint-Louis et au Lycée Vincent d'Indy.



Quinze actions 2019

voir tableau synthétique ci-contre

Un premier programme a été déterminé pour 2019 correspondant à la première phase d'initialisation du projet : des études pour établir un diagnostic, des actions concrètes pour lutter contre les locaux vacants et aider les artisans du centre-ville, des aménagements de voirie pour améliorer l'accessibilité et la mobilité sur notre commune et enfin des beaux projets pour embellir et redynamiser le centre-ville.

Maëva LILLE

Directrice de projet action Cœur de ville à la mairie de Privas

Tableau synthétique prévisionnel du programme 2019

FINANCEMENT

AXE	THEMATIQUES	Fiche n°	Actions	Objectifs	Financements prévisionnels en € HT													
					Maitrise d'Ouvrage	Maitrise d'Œuvre	Date de l'opération prévisionnelle	Dépenses prévisionnelles	Ville	CAPCA	Etat	Région	Département	CDC	Action Logement	ANAH	Autres	
Habitat Logement -A-	Requalification du centre-ville et agglomération / OPAH RU	A1	Etude pré-opérationnelle OPAH RU	<ul style="list-style-type: none"> Définition du futur périmètre de l'OPAH RU intégrant d'éventuels secteurs prioritaires Etablissement de la stratégie d'intervention sur le territoire intégrant un volet Habitat-jeune Préparation du cahier des charges opérationnel Premières approches quantitatives et budgétaires 	50 000 €	2019	7500€ (15%)	10 000€ (20%)					7500€ (15%)			25 000€ 50%		
		B2	Schéma de développement commercial	<ul style="list-style-type: none"> Mieux connaître les habitudes de consommation sur le centre-ville de Privas Avoir un centre-ville bien achalandé avec des activités complémentaires pour limiter l'évasion commerciale Limiter la vacance des commerces dans le centre-ville Garantir la faisabilité du projet d'investissement sur un ou plusieurs locaux vacants 	40 000 €	2019	20 000€ 50%						20 000€ 50%					
	Economie Commerce -B-	B3	Boite à commerce sur une cellule commerciale vacante	<ul style="list-style-type: none"> Attirer de nouveaux porteurs de projet sur le centre-ville Réduire la vacance commerciale 1 cellule commerciale en 2019 - 2000€ pour une cellule commerciale vacante 5 cellules commerciales sur toute la durée du projet Action Cœur de Ville : soit 10 000€ de 2019 à 2022 	2 000 €	2019												
		B4	Mise en valeur des commerces artisanaux du centre-ville de Privas par l'éclairage	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une transition énergétique dans les commerces de proximité en consultant sur les économies d'énergie par éclairage Améliorer la visibilité et l'attractivité des artisans-commerçants 	9 600 €	2019												ADDEME CMA
Accessibilité Mobilité -C-	Mobilité et Stationnement	C1	Etude sur le positionnement de l'échange multi-modal	<ul style="list-style-type: none"> L'étude sur le pôle d'échange multi-modal se tiendra en une ou deux phases (franche ferme et optionnelle) afin de déterminer le coût de l'aménagement de l'emplacement choisi Permettre l'accès aux transports en communs en ville Rendre la ville plus fonctionnelle 	40 000 €	2019	15 000€ (37,5%)	10 000€ (25%)					15 000€ (37,5%)					
		E2	Etude de requalification sur la caserne des pompiers et l'abattoir	<ul style="list-style-type: none"> Etudier les bâtiments publics qui devront être requalifiés Obtenir des propositions de requalification de ces bâtiments vacants 	20 000 €	2019								20 000€ 100%				
Gestion de Projet -F-	Mener à bien l'opération	F2	Recrutement directeur de projet Action Cœur de Ville	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du programme de revitalisation du centre-ville Piloter, animer et coordonner l'ensemble des actions déclinaées dans le programme 	34 200 €	2019	17 100€ 50%									17 100€ 50%		
		F3	Assistance au management de projet et d'expertises	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de 40 jours sur 24 mois pour appuyer sur le management avec des outils pour conduire le projet et établir un projet de territoire ; Avoir recours à des expertises thématiques de 5 jours maximum par thème 	77 000 €	2019								77 000€ 100%				
		F4	Mission de synthèse pour proposer des pistes d'actions	<ul style="list-style-type: none"> Etablir une synthèse des études existantes Proposer des actions préconisées dans ces études Ressortir les problématiques 	20 000 €	2019								20 000€ 100%				
		TOTAL FONCTIONNEMENT					232 800 €		59 600 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	159 500 €	0 €	42 100 €	0 €

INVESTISSEMENT

AXE	THEMATIQUES	Fiche n°	Actions	Objectifs	Financements prévisionnels en € HT												
					Maitrise d'Ouvrage	Maitrise d'Œuvre	Date de l'opération prévisionnelle	Dépenses prévisionnelles	Ville	CAPCA	Etat	Région	Département	CDC	Action Logement	ANAH	Autres
Accessibilité Mobilité -C-	Plan global de développement des transports piétons et piétoyeurs continués piétoymes	C2	Requalification de l'Avenue du Champ de Mars	<ul style="list-style-type: none"> Développer les modes doux et le cheminement piétonnier Sécurisation des riverains: déplacement du passage piédon Requalifier le centre-ville: poursuivre la logique d'aménagement à la suite de la requalification du quartier de l'église et du boulevard de la Gare Réfection des cheminements piétoymiers et de la route et mise en valeur des terrasses 	140 000 €	mai-19	60 000€ 43%						80 000€ 57%				
		C3	Réfection de la descente de Chomérac	<ul style="list-style-type: none"> Développer les modes doux et le cheminement piétonnier Sécurisation des riverains Requalifier le centre-ville: assurer un aménagement dans la continuité de la création du rond-point de Lancelot Réfection des cheminements piétoymiers 	490 000 €	sept-19	98 000€ 20%						352 000€ 71,6%	40 000€ 8,2%			
		C4	Rond-point de Lancelot	<ul style="list-style-type: none"> Fluidifier la circulation Assurer une logique d'aménagement et de requalification du centre-ville avec la création de 3 carrefours giratoires 	150 000 €	juil-19	30 000€ 20%							120 000€ 80%			
		C5	Signalétiques des entrées de parkings et de ville	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'image de la ville et valoriser ses atouts pour davantage attirer les chalandés et touristes Suiciter l'envie de visiter Privas grâce à des panneaux en entrée de ville, parcours Améliorer l'accès au centre-ville marchand et aux parkings pour accroître la fréquentation Mieux informer et mieux signaler 	40 086 €	2019	8084€ 20%							24 250€ 60,2%		7818€ 19,5% FISAC Fiche action C4	
		D2	Places lot du Clos	<ul style="list-style-type: none"> Reconfigurer un espace public aujourd'hui délaissé Redynamiser et développer la fréquentation du centre-ville 	230 000 €	2019	46 000€ 20%							184 000€ 80%			
Espaces publics Patrimoine -D-	Aménagement des espaces publics	D3	Montoulon	<ul style="list-style-type: none"> Développer la continuité du mode doux et le cheminement piétoymier Rendre plus attractif un site historique et géologique qui permettra un point de vue sur le centre-ville de Privas et ses alentours 	122 000 €	2019	24 400€ 20%						97 600€ 80%				
		TOTAL INVESTISSEMENT					1 172 086 €		266 418 €	0 €	281 600 €	576 250 €	40 000 €	0 €	0 €	7 818 €	
TOTAL GENERAL FONCT INVT					1 464 886 €		326 018 €	20 000 €	20 000 €	281 600 €	576 250 €	40 000 €	0 €	0 €	42 100 €		

Aménagement supplémentaire en cohérence avec l'Action Cœur de Ville

Aménagement du Cours du Palais

- Permettre l'accès aux transports en communs en ville
- Rendre la ville plus fonctionnelle

ANNONAY



© Mairie Annonay

« Action Cœur de Ville », un dispositif national pour soutenir le dynamisme des centre-villes

Face au constat de perte d'attractivité des centre-villes, hors métropoles, le gouvernement a lancé début 2018 le nouveau dispositif « Action cœur de ville ». Au total, 222 villes en sont bénéficiaires, pour une mobilisation de 5 milliards d'euros sur 5 ans.

Ce dispositif prévoit l'accompagnement des projets des collectivités locales par l'État, l'ANAH, Action Logement et la Caisse des dépôts. Plusieurs enjeux ont été repérés, correspondant à des problématiques observées dans les villes moyennes françaises ces dernières décennies.

« Action cœur de ville » aura donc pour objectifs généraux de :

- Faire revenir les ménages dans les logements de centre-ville
- Redonner de la force au tissu commercial et économique
- Favoriser la mobilité professionnelle pour développer l'emploi dans les entreprises du territoire
- Améliorer la qualité de vie
- Soutenir la vie locale.

Au cours des derniers mois, chaque territoire concerné s'est mobilisé pour réunir les acteurs locaux impliqués, constituer un Comité de projet, recruter si besoin un chef de projet, établir les bases d'une convention développant les actions à mener, etc.

La validation des cofinancements apportés pour des projets de terrain repose sur la signature d'une convention dans chacune des 222 villes.

Mise en œuvre et actions à Annonay

Poursuivre la modernisation du centre-ville

Déjà mobilisé depuis plusieurs années pour la redynamisation du cœur de ville historique, le territoire annonéen s'engage naturellement dans ce dispositif qui va permettre d'accélérer certains projets en cours ou à l'étude, et d'élargir le périmètre géographique et les champs d'action.

Le programme « Action Cœur de ville » est pour la ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo l'opportunité de conforter les actions déjà engagées en faveur de la redynamisation du centre-ville et de déployer de nouveaux projets. En effet, si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie. L'appui de l'État et des différents partenaires du programme permettra de mobiliser de l'ingénierie et des financements supplémentaires en complément des efforts importants déjà réalisés par les collectivités.

Un périmètre géographique large

Le périmètre géographique d'Action cœur de ville comprend l'ensemble du parcours marchand du centre-ville et fait le lien entre les deux grands projets urbains en cours : la rénovation du Cœur de ville historique (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés) et la requalification des « Rives de Faya ».

Quelles thématiques, quelles actions pour Annonay ?

Généralement, les conventions cadre « Action Cœur de ville » se concentrent sur les diagnostics.

Néanmoins, sur le territoire d'Annonay, où la dynamique est déjà lancée (PNRQAD, OPAH), de premières actions sont présentées. Ce sont des actions dites « matures » déjà engagées ou en cours de montage et dont l'appui va être complété.

La mobilisation de l'ensemble des partenaires permettra dans les prochains mois de réajuster le programme si besoin et d'envisager un élargissement des réflexions et projets (avenants prévus). Des fiches actions détaillées, y compris sur le volet financier, viendront compléter la convention et seront intégrées dans les avenants.

Thématique : De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

ANNONAY (SUITE)

Actions :

- Lancement d'une opération façades
- Actions sur les immeubles en îlots spécifiques du « Cœur de ville historique »
- Mise en œuvre d'une Opération de restauration immobilière n°2. Une première Opération de restauration immobilière a permis de cibler 14 immeubles prioritaires dans le cœur de ville historique pour y faire réaliser des travaux lourds obligatoires.

Thématique : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Actions :

- Diagnostic commercial du centre-ville et analyse de l'attractivité pour aboutir à la réalisation d'un schéma d'aménagement commercial.



© Mairie Annonay



© Mairie Annonay



© Mairie Annonay

- Mission d'expertise et de recherche de franchises commerciales.
- Création d'un poste de manager de centre-ville.
- Remembrements, acquisitions et travaux sur les cellules commerciales.

Thématique : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Actions :

- Extension et mise aux normes du parking de la Valette.
- Création d'une liaison piétonne mécanisée ville haute-ville basse entre le nouveau quartier Rives de Faya et le Champ de Mars.
- Développement des mobilités douces : développement du réseau de transport urbain + études de faisabilité pour la création de stations de vélos électriques.

Thématique : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Actions :

- Rives de Faya - Aménagement des espaces publics (parvis, abords nouveau cinéma...).
- Rives de Faya - Extension du Pôle d'échange multimodal (Gare routière).
- Restauration de la tour des martyrs.
- Étude d'opportunité sur le devenir des friches industrielles d'Annonay.

Thématique : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Actions :

- Construction du Pôle Petite enfance (Rives de Faya).
- Étude d'opportunité sur la création d'un équipement d'hébergement de plein air.
- Étude d'opportunité sur la création d'un centre de santé pluridisciplinaire en centre-ville dans le cadre du contrat local de santé.

Un Comité de projet pour piloter le dispositif

Sous la co-présidence d'Antoinette Scherer, maire d'Annonay et de Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo, un Comité de projet réunit périodiquement des représentants de la commune-centre et de l'intercommunalité, le Préfet ou son représentant, les services mobilisés et les financeurs, ainsi que les acteurs locaux pertinents (chambres consulaires, associations, établissements publics...).

Ses fonctions sont de définir la stratégie d'action, valider les documents, coordonner et piloter l'avancement du projet.

Aux côtés de la Ville et de l'Agglo, de nombreux partenaires constituent ce Comité de projet et accompagneront la réalisation des actions : les services de l'État en Ardèche, Action logement, l'ANAH, la Caisse des Dépôts, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la CCI et la CMA de l'Ardèche, EPORA et les bailleurs sociaux Ardèche habitat, ADIS, Foyer Vellave et Habitat dauphinois.

Séverine Martinez-Faurite,
Chef de Projet Action Cœur de Ville, Annonay Rhône Agglo

À AUBENAS, ON CONSTRUIT LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

Au cœur de l'Ardèche méridionale, Aubenas est la deuxième ville du département de l'Ardèche avec 13 000 habitants. Ville-centre d'une aire urbaine de plus de 60 000 habitants, Aubenas ne manque pas d'atouts.

Ville patrimoniale et touristique, elle rayonne à l'échelle de tout un territoire aux niveaux culturel, économique, éducatif, commercial et social.



Une vision volontariste du développement de la Ville et du centre-ville

Aubenas s'engage au quotidien pour maintenir un cœur de ville attractif, gage de services publics et privés pour la population de l'agglomération. L'objectif est d'affirmer le centre-ville d'Aubenas comme le cœur rayonnant de l'agglomération.

L'expertise développée collectivement a abouti à la création d'un agenda 21 de centre-ville basé sur 11 piliers : culture, tourisme, patrimoine, urbanisme, espaces publics, entreprises, moments forts, commerce, habitat, services publics et privés, démarche qualité, accessibilité.

Projet de centre-ville, projet de territoire

Aubenas a également mis en place d'importants moyens (passés ou à venir) pour conserver le dynamisme de son centre, symbole de l'attractivité du territoire.

Ces moyens concernent les axes de développement suivants :

- Habitat : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine – PLH de 2016 à 2021 (en lien avec l'intercommunalité).
- Renouveau urbain et politique de la ville : contrat de ville signé en 2015 et jusqu'en 2020.
- Enveloppe régionale d'1,5M€ au titre du Programme Urbain Régional pour les espaces publics du centre-ville et quartier de Pont d'Aubenas.
- Commerce et développement économique : depuis 2009, plusieurs opérations FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) se succèdent pour permettre entre autres d'accompagner les entreprises dans la modernisation de leur point de vente ou de professionnaliser les commerçants et artisans. Plusieurs ac-

tions sont en phase de démarrage et notamment : la rédaction d'une charte d'organisation territoriale visant à un meilleur équilibre entre centre-ville et zone commerciale de périphérie ou encore la création d'un pôle des métiers d'art porté par l'EPARECA.

- Culture : 9 monuments historiques ; un projet en cours pour transformer le Château, monument classé, en centre d'art contemporain ; la médiathèque Jean Ferrat ; une programmation culturelle large ; un site patrimonial remarquable en projet à court terme.
- Tourisme : promotion du territoire par délégation à l'Office de Tourisme situé en cœur de ville, modernisé et agrandi en 2017.
- Services publics : implantation de la ludothèque en lien avec le projet de développement de la crèche.
- Développement numérique du territoire par la mise en place d'un wifi territorial.
- Cadre de vie : au quotidien pour une gestion des déchets efficace.



À AUBENAS, LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

Action Cœur de Ville

Les centres-villes, dans leur grande diversité, ont tous en commun de porter l'identité de leur territoire. Cependant, les évolutions observées depuis quelques années sont parfois spectaculaires sur le plan du commerce, de l'habitat et de la précarisation de la population.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a lancé un plan pour aider ces villes volontaires et impliquées à retrouver un meilleur équilibre et ainsi redonner attractivité et dynamisme à leur centre.

Appelé "Action Cœur de Ville", ce plan s'attaque dans la durée aux dysfonctionnements existants dans les domaines suivants : habitat, économie, patrimoine et espaces publics ainsi que la mobilité et les services et équipements publics.

Grâce à la stratégie conjointement élaborée avec l'intercommunalité, Aubenas fait partie des 3 villes de l'Ardèche retenues par l'État pour l'action Cœur de Ville

Les objectifs :

- Une gouvernance en Partenariat Public Privé pour travailler conjointement avec les acteurs privés dans une logique gagnant/gagnant. Toutes les propositions de partenariats sont les bienvenues (contact@mairie-aubenas.fr).
- L'obtention d'un label : un bureau d'étude a été sélectionné pour accompagner la Ville et ses partenaires sur cette structuration (Association de Management du Centre-Ville). L'objectif est de viser la labellisation TOCEMA WORLDWIDE / ISO 9001 de gestion de centre-ville qui garantit la qualité de la démarche et la qualification aux standards de gestion de centre-ville.



Des actions à court, moyen et long terme : 22,5 M€ d'investissements prévus sur 5 ans

AXE 1 : HABITAT, LOGEMENT

Des actions pour reconquérir des habitants :

- Intervenir sur les copropriétés dégradées pour améliorer le logement.
- Rénover des façades par le biais d'une opération globale et visible.
- Cibler des immeubles insalubres pour les remettre sur le marché du logement.
- Requalifier des immeubles pour créer des logements en accession à la propriété.

Exemple : lancement d'une opération "Peau neuve" pour la rénovation des façades du centre-ville (2019 à 2023)

AXE 2 : ÉCONOMIE, COMMERCE

Des actions pour adapter l'offre foncière, réguler les implantations et adapter les commerces aux mutations actuelles :

- Mieux connaître la répercussion des actions sur l'économie du centre-ville.
- Proposer une offre immobilière : Pôle des métiers d'art, boutiques.
- Cibler les rez-de-chaussée commerciaux.
- Réguler les implantations de périphérie.
- Étudier les besoins en services pour démarcher des porteurs de projets.
- Accompagner les créateurs au quotidien : une boîte à commerce.

Exemple : création d'un outil de gestion du centre-ville notamment grâce à l'achat de compteurs piétons afin de mesurer l'impact des actions (à court, moyen et long termes).

AXE 3 : ACCESSIBILITÉ, MOBILITÉ

Des actions pour faciliter l'accès au centre-ville :

- Mieux informer les usagers.
- Moderniser les parkings existants.
- Améliorer les dessertes piétonnes du centre-ville depuis les parkings.
- Développer les politiques de mobilité (Tout'ebus) et améliorer les parkings relais et aires de covoiturage.
- Affiner la politique de stationnement et proposer une offre dédiée aux résidents.
- Mobilité douce (*plan vélo en cours d'élaboration*)



AXE 4 : ESPACES PUBLICS - PATRIMOINE

Des actions pour continuer la transformation du centre-ville :

- Création d'une Agora pay-sagère.
- Requalification des espaces publics du Dôme.
- Rénovation du château et création d'un centre d'art contemporain.
- Création d'un site patrimonial remarquable.
- Valorisation des sites de patrimoine (*ex. Maison Valleton*).



AXE 5 : ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX SERVICES PUBLICS

Des actions pour favoriser le vivre ensemble :

- Mise en place d'un plan propreté.
- Création d'un pôle social intergénérationnel.
- Mise en place d'un WIFI territorial.

AXE 6 : ANIMATIONS ET AMÉNAGEMENTS URBAINS LÉGERS

Des actions pour développer toujours plus l'attachement au cœur de ville :

- Création d'événements éphémères
- Création d'un poste d'organisateur d'événementiels.

Exemples d'animations déjà menées : "le plus grand carnaval brésilien d'Ardèche" le 9 février 2019 ou encore "Bouge dans ta Ville" le 17 mai dernier.

Marie-Aimée Duplan,
Chargée de communication à la
Mairie d'Aubenas.



LA BIENNALE DE L'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE À VERSAILLES L'HOMME, LA NATURE ET LA VILLE : LA VILLE-JARDIN, VILLE DU FUTUR

La première Biennale de l'architecture et de paysage d'Ile-de-France (BAP) se tient à Versailles du 4 mai au 13 juillet 2019. Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile-de-France a confié le commissariat général de l'exposition à François de Mazières, maire de Versailles et président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.



François de Mazières, maire de Versailles et Jean Nouvel, architecte

Le réchauffement climatique, la pollution, l'urbanisation galopante sont les grands défis du XXI^{ème} siècle. Architectes et paysagistes, entrepreneurs, élus, penseurs, artistes et citoyens ne peuvent plus agir séparément. Cette Biennale crée un dialogue fertile entre ces différents acteurs afin de promouvoir une cité à visage humain.

Cinq expositions présentées dans des lieux patrimoniaux constituent le cœur de la Biennale. De nombreuses conférences et tables-rondes permettent dialogues et échanges entre les professionnels et les citoyens.

« La Biennale est conçue comme un arbre. Le tronc est l'envie commune de tous les acteurs de dessiner une vision d'avenir et de la traduire par un projet de ville durable, solidaire, fonctionnelle, esthétique : une ville qui générerait de l'intégration plutôt que de l'exclusion. Les branches de cet arbre sont les multiples manifestations qui se déroulent à Versailles dans plusieurs lieux complémentaires » a écrit François de Mazières. Au château, à travers une exposition sur les projets utopiques de modification du palais qui, en trois siècles, n'ont jamais aboutis ; à la Petite Écurie où se situe l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAV), des équipes d'architectes françaises et internationales échangent avec les étudiants et le public sur les nouvelles pratiques architecturales qui permettent de s'adapter aux défis de la modernité ; au Potager du Roi qui abrite l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) est posée la question : comment nourrir la ville en la mariant plutôt qu'en l'opposant à son environnement naturel.

Un ensemble de trois expositions de photos « Échappées Belles » sur les villes résilientes en Île-de-France montrent que des solutions existent déjà. À la chapelle Richaud, une autre exposition « Versailles, ville nature, permanence et création » explique en quoi Versailles, ville nouvelle du XVII^{ème} siècle relève, à son échelle, ces défis architecturaux, écologiques et paysagers et montre les réalisations architecturales depuis 2008. L'exposition présente des illustrations marquantes de l'équilibre unique qui, au fil des projets et des quartiers s'est instauré entre le bâti et le végétal. Versailles « nouveau laboratoire d'un nouveau modèle urbain, celui d'une ville soucieuse de son passé tout autant que de son avenir et de celui de notre planète ». Enfin, dans l'Ancienne Poste de Versailles, friche de béton, sont présentées par le groupe des jeunes architectes **Horizon 2030**, une centaine de maquettes de gare dont toutes celles du Grand Paris.

À l'échelle de l'Île-de-France, les réflexions sur la réalisation du Grand Paris, la naissance de nouvelles gares, l'arrivée des jeux Olympiques et les défis posés par la Cop21 sont engagées et les opportunités sont immenses. Les commissaires d'exposition, grands noms de la scène internationale, sont les suivants : **Djamel Klouche**, architecte, urbaniste, **Alexandre Chemetov**, architecte, urbaniste et paysagiste, **Nicolas Gilsoul**, architecte, paysagiste, docteur en sciences à l'Institut du Vivant de Paris, a remporté de nombreux prix d'architecture, **Elizabeth Maisonnier** est archiviste-paléographe, ancienne élève de l'École Nationale des Chartes, conservateur du patrimoine, responsable du Cabinet des Arts Graphiques au Château de Versailles, **Christine Desmoulin**, journaliste, historienne de l'architecture a dirigé plusieurs colloques internationaux portant sur l'architecture et le patrimoine.

L'inauguration de la BAP a laissé la parole au monde politique dont l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy expliquant combien la construction de belles architectures pour y abriter des lieux de culture est le moteur du dynamisme des villes partout dans le monde. Les 3, 4 et 5 mai ont eu lieu douze grands débats publics rassemblant les plus grands architectes et paysagistes français tels que Roland Castro, Antoine Grumbach, Djamel Klouche, Jean Nouvel, Christian et Elizabeth de Porzamparc, Dominique Perrault, Alexandre Chemetov, Corinne Vezzoni, Nicolas Gilsoul, Michel Desvigne etc. ainsi que les responsables du Grand Paris ferroviaire, des jeux Olympiques, de la permaculture comme Pierre Rabhi, de la ville solidaire comme Bernard Devert, président-fondateur d'Habitat et Humanisme. De nombreuses conférences sont données au cours des semaines jusqu'au 13 juillet. Le programme et l'ensemble des débats sont diffusés sur le site de la BAP : bap-idf.com.

Les décideurs ardéchois qui doivent impérativement venir à la BAP de Versailles, seront incités à réfléchir à la ville de demain articulée avec la nature. Ils sauront ensuite imaginer « des villes à taille humaine, créatives, sobres et durables, oasis, saines et connectées, accueillantes et solidaires, fertiles et nourricières, villes-jardins, villes-beauté, villes rêvées ». A minima, ils liront, en cette année du quatre-centième anniversaire de la mort d'Olivier de Serres, son grand œuvre, « Le théâtre d'agriculture et le mesnage des champs ».

Béatrice Rigaud-Juré,
Conseillère municipale à Versailles

LE LYCÉE OLIVIER DE SERRES

En raison du 400^{ème} anniversaire de la mort d'Olivier de Serres, la parole est donnée au directeur du lycée agricole d'Aubenas



L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) « Olivier de Serres » est implanté sur deux sites : Aubenas, siège de l'établissement avec le lycée, le Pradel sur la commune de Mirabel où sont implantés la station expérimentale caprine, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFFPA) et la Ferme Olivier de Serres. Le Lycée accueille environ 400 élèves par an, moitié filles et garçons, dont 200 internes. La zone de recrutement est pour l'essentiel l'Ardèche méridionale et le sud de la Drôme. Le recrutement s'étend sur le sud de la France pour les BTS agricoles.



Le lycée possède plusieurs filières : une filière générale avec pour spécialités la physique-chimie, les mathématiques et la bio-écologie, une filière technologique dans les sciences du vivant, un bac professionnel en conduite et gestion de l'exploitation agricole, un bac professionnel services aux personnes, deux BTS portant, l'un sur l'analyse, la conduite et la stratégie des systèmes d'entreprise agricole, l'autre sur la gestion et la protection de la nature.

L'acte pédagogique est fortement ouvert sur le territoire et conduit les élèves à développer de nombreux projets en partenariat avec des communes, associations ou organismes consulaires.

Ce rôle d'animation et de participation au développement local porte sur différents domaines, comme le travail effectué sur la reconquête de l'olivieraie sud ardéchoise, l'étude de faisabilité de retenue collinaire, de valorisation de surface herbagère, la mise en place avec des associations de quartier de jardins ouvriers ou d'aménagement des berges de l'Ardèche.

Outre cette dimension agricole et environnementale, les élèves conduisent aussi des projets d'ordre social et culturel, telle l'organisation d'une randonnée avec des ânes pour des personnes handicapées, des conférences sur l'égalité des sexes et les droits de la femme, ou encore l'organisation de marché à thème sur le territoire.

Une des spécificités du lycée réside dans son « ADN » de lycée ouvert sur les pratiques sportives avec quatre sections : kayak, cyclisme, football et rugby, qui sont depuis trois ans mutualisées avec les autres lycées publics d'Aubenas. Elles permettent ainsi à plus de 80 élèves d'atteindre un haut niveau sportif. Le lycée offre également la possibilité d'obtenir une bi-qualification. Depuis 2011, les élèves et étudiants peuvent suivre en parallèle de leur diplôme du ministère de l'agriculture un brevet professionnel (BP) JEPS « accompagnateur de randonnées » et donc acquérir une double qualification facilitant leur poursuite d'étude ou leur insertion professionnelle.

Le site du Pradel est lui aussi riche de dynamiques à travers les actions

conduites au sein du centre de formation (CFPPA) qui forme adultes et apprentis à l'installation en agriculture, à l'aménagement paysager, à la conduite de la vigne, l'arboriculture, l'élevage et la transformation caprine.

Ce sont plus de 75 000 heures stagiaires qui sont réalisées chaque année par le centre par plus de 130 stagiaires, en formations courtes, qualifiantes ou diplômantes ; à travers les actions menées par la ferme Olivier de Serres qui possède dix hectares de vigne, dont 50% conduits en bio et qui commercialise sa production pour 20% en vinification et vente directe et 80% par la cave coopérative de Montfleury.

La conduite de la production sert de support à la pédagogie, tant du lycée que du CFPPA.

En parallèle de son activité viticole, la ferme accueille un chantier d'insertion permettant le retour à l'emploi ou à la formation d'adultes en difficulté. Les axes de travail se répartissent en deux activités, l'accueil et l'animation.

Une partie des salariés en insertion est mobilisée dans l'animation de l'espace MuséAl et les jardins d'Olivier de Serres ; ce sont plus de 3000 visiteurs par an, scolaires, touristes, groupes de personnes âgées qui sont ainsi accueillis chaque année.

Le deuxième axe mobilise une partie des salariés sur l'entretien des chemins et des espaces ruraux auprès des communes et collectivités territoriales de l'Ardèche méridionale.

Les actions portées par la Station Caprine (Cap PRADEL), en cours de rénovation et d'extension grâce au financement du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes : cette station est unique en France, fondée par un partenariat entre le ministère de l'agriculture, l'établissement, la Fédération Nationale des Éleveurs Caprins (FNEC), l'Institut de l'Élevage (IDELE) dont les sièges sont à Paris et la Chambre régionale d'agriculture. Elle a pour mission de développer des programmes d'expérimentations au service de la profession dans le domaine de la gestion des pâturages, la qualité et la transformation de lait, la valorisation des chevreaux de boucherie, le déploiement de nouvelles technologies ainsi que sur les problématiques agro-environnementales. Elle possède un troupeau de 160 chèvres qui devrait atteindre 240 têtes en 2020, réparti en 5 lots permettant la conduite des programmes de recherche-développement. L'équipe est composée de deux Ingénieurs de l'IDELE, d'un ingénieur du ministère de l'agriculture, et de quatre techniciens de l'établissement.

La production laitière est pour moitié transformée sur place en fromages AOP Picodon, pour l'essentiel commercialisée à PARIS et pour moitié en collecte, livrée à la coopérative de CREST (26).

La Station sert, bien entendu, elle aussi comme support à l'enseignement tant du lycée que du CFPPA. L'ensemble des travaux pratiques en zootechnie se déroulent chaque semaine sur la Station.

Au final pour remplir les missions d'enseignement, d'animation, d'expérimentation et de développement, ce sont 130 personnes qui sont à la manoeuvre, fonctionnaires d'État, du Conseil Régional, ou agents payés par le budget de l'établissement.

Frédéric GOLBERG, DIRECTEUR
EPLEFPA "Olivier de Serres"

76 chemin de Ripotier Haut - BP 150 - 07205 AUBENAS

Domaine Olivier de SERRES- Le Pradel- 07170 MIRABEL

Tel: 04 75 35 17 55 - Fax: 04 75 93 46 19

LA SŒUR ET LE MAIRE DE BOUCIEU-LE-ROI

Un exemple d'union sacrée pour le patrimoine vernaculaire

Non, ce n'est pas un nouvel épisode de « Don Camillo », mais la rencontre à Boucieu-le-Roi d'une sœur Ch'ti et d'un maire Viking ! Pas de querelle de clocher entre ces deux personnages mais un partenariat efficace et détonnant dans ce village ardéchois qui a conservé des traces remarquables de son brillant passé, le pont du Roy, la maison du Bailli et l'église, petit joyau d'art roman et gothique.

Sœur Marie-José, mère supérieure de la congrégation des religieuses du Saint Sacrement fondée par le Bienheureux Pierre Vigne et le maire Patrick Fourchegu responsable du réseau « Villages de caractère de l'Ardèche » travaillent de concert pour la promotion, l'embellissement mais avant tout, la conservation du patrimoine de Boucieu-le-Roi.

Un peu d'histoire...

En 1291, en compensation d'importants privilèges, Géronton de Saint Romain seigneur local, fait don du village à Philippe Le Bel. Le roi de France y installe une Cour Royale de Justice ou « Baillage », pour tout le Haut Vivarais depuis la vallée de l'Eyrieux jusqu'au nord de l'actuel département. Aux XV^{ème} et XVI^{ème} éclatent, la guerre de cent ans puis les guerres de religion ; François I^{er} transfère le Baillage à Annonay. Boucieu-le-Roi perd alors de sa notoriété.

Au début du XVI^{ème} siècle, lors d'une promenade dans ce village niché au cœur de la vallée du Doux, Pierre Vigne est saisi par la « conformité » topographique de Boucieu avec les lieux saints de Jérusalem ; il ne s'agit pas d'une similitude parfaite entre Jérusalem et Boucieu mais d'une « ressemblance morale et mystique ».

Ce prêtre évangéliste né à Privas en 1670, conçoit alors le projet de bâtir un chemin de croix « Le voyage du calvaire » (39 stations-chapelles). Le Serviteur de Dieu suscite l'enthousiasme et la participation de son entourage ainsi que celle de paysans de quinze paroisses voisines, pierres, tuiles, poutres, etc. affluent, avec les écus des uns, les bras et le temps des autres.

Après le gros œuvre, Pierre Vigne fait venir de Tournon l'artiste peintre Sévin pour les tableaux représentant un moment particulier de la Passion et, de Lyon, le sculpteur Dumont pour sculpter le Christ du Calvaire et du sépulcre. Rondement menés, les travaux sont réalisés en quelques mois. Edifié avec ou sans édicule, dans l'église ou en dehors, constitué de trente



stations de la Passion et neuf surnuméraires, ce chemin de croix est un chemin pascal qui conduit de la Cène à Pâques et à Pentecôte.

À la Révolution française en 1789, les stations du chemin de croix sont entièrement détruites. Reconstituées en 1883, elles seront restaurées en 1918 puis en 1965 où les chapelles reçoivent les sculptures en relief actuelles de Dante Donzelli. Sur l'ensemble des stations originelles, quatre n'ont jamais été retrouvées.

Le Vendredi Saint, de nombreux chrétiens suivent ce chemin. De station en station, cette promenade dans la campagne ardéchoise qui se termine au calvaire de la Maison Pierre Vigne, fait revivre une histoire vieille de plus de 2.000 ans.

Hélas, les chapelles construites contre des maisons ou dans des terrains privés ne sont pas protégées ! La sœur et le maire ont engagé des demandes auprès des autorités compétentes pour faire inscrire les édifices du chemin de croix à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Soutenons ces démarches car ces constructions, conçues par Pierre Vigne dans un style « ni pur, ni châtié » avec des exemples familiaux et des images empruntées au monde rural, sont exceptionnelles et uniques.

L'union fait la force !

- la sœur Marie-José animée par sa foi, fait vivre la Maison Pierre Vigne : exposition de crèches du monde, pèlerinages, concerts...
- le maire Patrick Fourchegu entièrement mobilisé pour promouvoir, préserver et protéger les ouvrages anciens de Boucieu, outre le chemin de croix en appelle à Stéphane Bern pour rénover l'ancien presbytère qui s'écroule !

... et pour ce faire, malgré la séparation de l'Église et de l'État, nos deux complices ont l'audace de s'unir pour créer des événements qui rassemblent chaque année de nombreux visiteurs à Boucieu-le-Roi.



Odile Rousson Prévost

Réf.: "Pierre Vigne en chemin avec les humbles", Annie Gérest, éditions nouvelle cité

L'ARDÈCHE TERRITOIRE UNESCO, PATRIMOINE MONDIAL ET GEOPARK, DEPUIS 5 ANS : ÇA SE FÊTE !



©Patrick Aventurier, Caverne du Pont d'Arc

Il y a 36 000 ans des hommes et des femmes créaient sur les parois de calcaire de la grotte Chauvet, des œuvres uniques et bouleversantes figées pour l'éternité dans leur écrin de calcite et d'argile.

Découverte le 18 décembre 1994 par trois spé-

léologues (Jean-Marie Chauvet, Éliette Brunel et Christian Hilaire), la grotte Chauvet-Pont d'Arc constitue l'héritage pariétal le mieux conservé et le plus abondant datant de l'époque aurignacienne.

Son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité le 22 juin 2014 reconnaît la valeur universelle exceptionnelle et la première expression connue du génie artistique humain.

Le bien inscrit à l'Unesco englobe la totalité de la cavité mais également l'écrin paysager naturel ainsi que le bassin hydrogéologique d'alimentation de la cavité dont la Combe d'Arc et l'arche naturelle du Pont d'Arc avec ses 54 m de haut. La même année, le label Geopark attribué aussi par l'Unesco a reconnu la richesse du ter-

ritoire du Parc naturel des Monts d'Ardèche où se révèle la longue histoire de la transformation de la Terre.

Émerveillés par l'Ardèche



©Patrick Aventurier, Caverne du Pont d'Arc

POLITIQUE

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Votants : 55,31 % ;

Abstentions : 44,69 % ;

Exprimés : 52,45 % des inscrits

- RN, Jordan Bardella : 23,39 % des exprimés
- LREM Renaissance, Nathalie Loiseau : 19,01 %
- Europe Ecologie Les Verts, Yannick Jadot : 13,86 %
- Union de la droite, François Xavier Bellamy : 10,35 %
- La France Insoumise, Marion Aubry : 7,35 %
- PS, Envie d'Europe, Raphael Glucksmann : 6,3 %

Trois listes (Dupont-Aignan, B. Hamon et I Brossat) obtiennent entre 3,56 et 3,36 % des exprimés.

Pour les autres résultats, voir le site de la préfecture de l'Ardèche d'où proviennent ces chiffres.

À comparer aux résultats de 2014 :

FN : 25,40 % ;

PS : 13,63 % ;

Centre MoDem : 8,42 %.

UMP : 19,24 % ;

Europe Ecologie : 11,97 % ;

Commentaire :

Le RN/ FN a baissé passant de 25,4 à 23,3 %.

La droite/UMP a chuté passant de 19,2 à 10,3 % ;

idem pour le PS qui passe de 13,6 à 6,3 %.

Europe écologie progresse de 11,9 à 13,8 %.

LREM/Centre-MoDem passe de 8,4 à 19 %.

Béatrice Rigaud-Juré



**BANQUE
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

**Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD**

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS
Téléphone : 01 44 95 86 21
Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant
www.delubac.fr

LE TUTOIEMENT

Charles Imbert, avocat honoraire et belle plume propose, après une réflexion sur l'évolution du langage, un signe de ralliement entre Ardéchois de Paris et d'ailleurs. Le débat est ouvert !

Heureux les anglo-saxons et les arabes pour lesquels le problème du tutoiement ou du vouvoiement (ou vousoiement) ne se pose pas.

Autrefois le *tu* était réservé aux intimes, aux camarades et aux époux. Ces derniers cependant passaient du *tu* au *vous* dans une coquetterie de langage, attendrissante pour eux et agaçante pour les autres, témoignages tantôt de connivence, de rancœur ou de tradition familiale. Pendant la campagne d'Égypte, Joséphine furieuse d'être sans nouvelle de Bonaparte, lui adressa une lettre glaciale où elle utilisa un *vous* cinglant et reçut en réponse ces simples mots "*Vous toi-même*".

Dans la littérature alternant le *tu* et le *vous* Ronsard emmène la mignonne voir la rose dans un *nous* conciliant pour la mieux vouvoyer quelques vers plus tard. Quant à Lamartine, il tutoie le lac. Monsieur JOURDAIN vouvoie son valet mais tutoie Nicole qui, méfiante, lui répond *vous*. Chateaubriand tutoie le soleil comme Corneille le fait avec Rodrigue. Baudelaire tutoie sa douleur mais joue tour à tour du *vous* et du *toi* avec la dame auprès de laquelle il soupire. En s'adressant à la mort plusieurs auteurs utilisent le tutoiement : Bossuet ; "*Oh mort éloigne-toi de notre pensée*", André Chénier : "*Je te salue oh mort*", Lamartine : "*Oh mort nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons*".

On connaissait le *tu* de l'étranger non encore intégré, le *tu* des prostituées, des coquins et des mauvais sujets, même si l'on prétendait ne les connaître que par oui-dire. Quant au *tu* des enfants entre eux, il était spontané et s'installait d'emblée. Entre parents et enfants, c'était aussi le plus souvent la règle. Il y avait cependant des

vouvoiements familiaux raides et systématiques pour garder certaines traditions d'éducation : "*Charles-Edouard allez embrasser votre père...*".

Et dans les années 1960 avec l'anodin "*Salut les copains*" s'annonce un changement plus profond. L'orage de Mai 1968 déchaîne le tutoiement : les belles-mères pour être dans le vent se mettent à tutoyer leurs gendres, appellent la réciprocité et exigent en outre de se faire appeler par leur prénom. Quant aux neveux et nièces ils se mettent à tutoyer leurs oncles et tantes en les appelant par leur prénom et en répudiant le traditionnel "*Oncle Charles, ou Tante Agathe*".

L'église n'est pas épargnée : "*Je te salue Marie*" apparaît dans les belles églises gothiques. Les prêtres se mettent à tutoyer les religieuses et les chrétiens qui collaborent avec eux. Cela se termine souvent mal : après la soutane jetée aux orties, de nombreux prêtres abandonnent le sacerdoce et souvent se marient tandis que leurs épouses se regroupent en association et n'hésitent pas à aller à Rome pour revendiquer leurs droits, mais sans succès.

Toujours dans les années 60 deux chercheurs américains avaient observé que les montagnards au-delà d'une certaine altitude passaient de *vous* au *toi*. Actuellement les sommets sont à la portée de tous et le tutoiement du jeune moniteur de ski avec sa cliente débute au bas des pistes. Et dans les grandes et petites entreprises les appellations de Madame, Mademoiselle et Monsieur sont obsolètes et remplacées par le seul prénom. Patrons et cadres dynamiques s'efforcent de se tutoyer pour développer l'esprit d'équipe alors que les cadres les plus anciens

estiment que cela nuit beaucoup à l'autorité, ce qui n'est probablement pas inexact.

Quant à l'histoire, elle nous apprend que le *vous* s'impose au 17^{ème} siècle, le tutoiement demeurant réservé à l'égard du commun et des inférieurs. La structure féodale serait à l'origine du *vous* emblème du pouvoir et de la distance sociale tandis que le *tu* serait la marque de la solidarité.

Dans les clubs rotariens (je suis un past-Gouverneur du district Rhône-Alpes - Mont Blanc) où l'on pratique le tutoiement systématique, tout au moins en France, il est devenu la façon française de vivre une mode américaine qui veut dissimuler le pouvoir sous le masque d'une solidarité jouée par les protagonistes. Détail amusant il n'y a pas de problème pour les anglo-saxons qui ne tutoient que Dieu.

Pour les Français le tutoiement exprime le désir réel mais naïf de communication et de coopération. Et si vous voulez mon avis sachez que je suis tout à fait partisan du *tu* car il est le signe d'une appartenance et permet très rapidement de "*briser la glace*" entre des personnes qui initialement ne se connaissent pas mais se reconnaissent par leur appartenance à une association qui joue en l'occurrence un rôle fédérateur, égalitaire, unitaire et amical.

En conclusion vive le *tu* (et pourquoi pas ?) à l'amicale des Ardéchois à Paris favorisant la décontraction et la convivialité.

Charles IMBERT

AU FIL DE SOIE

À nouveau Bernard Champanhet nous enchante avec son dernier opus, « Au fil de soie ».

Sauveur, alias Bernard, part en quête de soie. L'on est au XIX^{ème} siècle, siècle d'or pour l'Ardèche grâce au travail de nos ancêtres les soyeux, les mouliniers et leurs ouvrières. C'est aussi le siècle de la conquête de l'Algérie et des guerres « de pacification ». Horace Vernet qui avait son atelier à Avignon a retracé dans ses immenses toiles de commande les violences de ces guerres du colonialisme dans les pays du Maghreb. Sauveur n'y participe pas vraiment. Étrangement, il devient l'assistant du Dauphinois Léon Roches, agent de renseignement du Général Bugeaud. Il en est plutôt spectateur. Cette première étape est décisive avant son grand voyage vers l'Extrême Orient. Sauveur s'installe au Japon qu'il parcourt à la recherche de la meilleure graine de soie : des œufs de bombyx nippons immunisés contre la pébrine qui ravage les magnaneries vivaroises. Il y rencontre

toute sorte de gens, se fait un peu espion au bénéfice des manufacturiers français. On y croise des personnages connus tels que Bourret, Josué Chabert, Chomel, Montgolfier, ancêtres de nos amis ardéchois d'aujourd'hui. Mais c'est avec l'amour d'une Japonaise dans l'urgence - que l'auteur sait si bien décrire par sa phrase concise - que Sauveur va trouver le bonheur. Au fil de soie ou Au fil de soi ?

L'ouvrage (15 €) est publié aux éditions Huguet (www.editionhuguet.com) ; il est en vente à la FNAC d'Aubenas, à la librairie Roux à Bouliou-les-Annonay et au Comptoir des lettres, 52 Boulevard Saint Marcel, 75005 Paris.

Béatrice Rigaud-Juré



VISITE DE LA ZAC DES BATIGNOLLES - PARIS 17^{ÈME}

Nous nous sommes retrouvés par une belle fin de journée le 6 juin dernier devant le parc Martin Luther King en présence de Régis Labourdette, président de l'association « Promenades Urbaines ». Régis est historien d'art, photographe et spécialiste de l'urbanisme. Il nous a conduits à travers ce nouveau quartier en nous donnant des explications à la fois historiques et architecturales.

Ce nouveau quartier a été construit sur d'anciennes friches de la SNCF. Il s'étale sur environ 54 ha. Initialement, il devait servir pour construire le village olympique des jeux de 2012 que Paris a perdu au profit de Londres. Après cette déconvenue, le projet a été repensé pour en faire un quartier éco-durable abritant des immeubles résidentiels mais aussi des bureaux. Deux architectes, François Grether et la paysagiste Jacqueline Osty, ont été chargés de la conception initiale de l'ensemble.

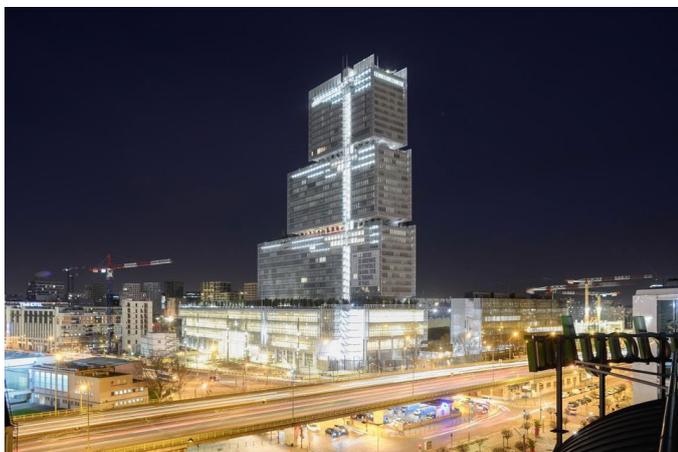
Ce quartier a été lauréat du concours « Green Building and City Solutions Awards » en 2016 qui récompense les réalisations de ville conçues selon les principes du développement durable.

Nous avons commencé la visite par les quais de la gare du pont Cardinet en contrebas du nouveau quartier. Régis nous a montré une immense dalle construite au-dessus des entrepôts de la SNCF pour pouvoir servir de fondations aux nouveaux immeubles qui entourent le Parc Martin Luther King.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le petit parc du square des Batignolles construit au milieu du XIX^e siècle par le baron Haussmann qui voulait agrémenter Paris de jardins à l'instar de Londres. Ce jardin surplombait la première ligne de chemin de fer construite en 1837 par les frères Péreire qui reliait la future gare Saint-Lazare à « la montagne du Bel Air » c'est-à-dire Saint-Germain-en-Laye.

C'est de ce square que part l'axe majeur du quartier se dirigeant à travers le parc Martin Luther King vers le magnifique immeuble de l'architecte Renzo Piano, le tribunal de grande instance de Paris et le Palais de Justice qui culmine à 160 m, à la hauteur du boulevard périphérique, et abrite une surface de 120 000 m² de bureaux.

La plus grande partie du parc Martin Luther King est maintenant terminée. Il s'agit d'une surface de bientôt 10 ha qui rencontre un grand suc-



© Libération

cès quand on voit la foule des familles qui le fréquente, notamment le dimanche, et la clientèle d'affaires qui le traverse chaque jour pour se rendre au Palais de justice ou bien dans les bureaux qui sont maintenant installés autour du parc.

Les immeubles de la façade est du parc qui donnent sur l'avenue de Clichy sont maintenant terminés.

La façade ouest, plus récente, encore en construction, est traversée par la nouvelle rue Mstislav Rostropovitch. Elle comporte des immeubles encore plus grands, qu'ils soient résidentiels ou de bureau.



© PSS_ARCHI.EU

François Grether avait déclaré à ce sujet : « Nous avons ici une diversité d'architecture représentative de notre époque. La pluralité des conceptions contemporaines. Des immeubles doivent comprendre une partie végétale importante. Plusieurs sont en structure bois. Mais la hauteur des bâtiments peut aussi surprendre. C'est vrai qu'il y a une certaine densité. La priorité des institutions, de l'État et de la ville a été de faire un maximum de logements. On est arrivé au chiffre de 3500 qu'il a fallu maintenir malgré l'implantation du palais de justice. On a ainsi pu construire une dizaine d'immeubles à 50 m de hauteur au lieu de 37 m. Cela fait trois étages de plus. Il crée des silhouettes tout en respectant les perspectives et les ouvertures. Les étages ont un dégagement étonnant. »*

Le succès du marché est au rendez-vous. L'étudiant en architecture qui anime la Maison du Projet - 155 rue Cardinet - m'a indiqué, qu'à l'heure actuelle, le prix moyen des appartements dans ces immeubles est de 13 000 € au mètre carré !

Après avoir parcouru les allées du parc et commenté l'architecture des immeubles, remarqué que les architectes avaient laissé au sol par souci du passé, quelques rails des anciennes voies de chemin de fer, nous nous sommes dirigés sur l'esplanade du palais de justice pour admirer le site et la grandeur de cet immeuble dans l'axe du parc.

Nous sommes revenus ensuite par la rue Rostropovitch en longeant la verdure et les arbres et nous avons fini cette belle promenade urbaine dans un sympathique restaurant italien « Vapiano ! » où nous avons pu deviser entre nous et avec Régis sur l'urbanisme du Paris « Ville monde » en devenir et sur le succès que représente incontestablement ce nouveau quartier.

Voici quelques liens qui vous permettront, si vous le souhaitez, d'approfondir le sujet.

Philippe Auzas

<http://www.promenades-urbaines.com/> - <https://regislabourdette.jimdo.com/>
<https://www.paris-metropole-amenagement.fr/fr/operation/clichy-batignolles>

*Source : Le Parisien « La diversité des architectures : François Grether et Jacqueline Osty » : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-la-diversite-des-architectures-est-representative-de-notre-epoque-05-04-2018-7647858.php>

VENTE AUX ENCHÈRES

Chers amis,

Ci-contre une invitation pour le jeudi 8 août prochain à 18h précises chez Nanou et Charley IMBERT aux Pins de Bernardy à Aubenas pour une vente aux enchères privées au profit de l'A.R.T.C. à l'image de celle qui s'est déjà déroulée il y a 2 ans et à laquelle vous avez peut-être assisté, vente qui a permis d'obtenir un bénéfice net de 12.000 euros entièrement reversés à cette association.

La finalité de l'association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales peut tous nous concerner à travers nos proches ou nous-mêmes et il s'agit vraiment d'une grande cause digne d'intérêt, le président national Eric LICOYS devant être présent outre diverses personnalités locales.

VENTE AUX ENCHÈRES PRIVÉES
au profit de l'ARTC
(Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales)

Avec le concours de M^e Dominique et Pauline RIBEYRE,
Commissaires priseurs à Paris.

LE JEUDI 8 AOÛT A 18H PRÉCISES
(Report au lendemain en cas de mauvais temps)
Les Pins de Bernardy
76, Route de Vals - 07200 Aubenas

60 LOTS SERONT VENDUS
(Objets divers, tableaux, vins, invitations...)

Un buffet campagnard sera servi à l'issue de la vente

RSVP avant le 20 Juillet 2019 Christine Wood - kikiwood@free.fr 06 16 01 14 91
Jean-Paul Edouard - edouardjeanpaul@yahoo.fr / 06 73 60 71 73



Aussi nous comptons sur votre présence qui vous permettra dans un cadre agréable, assis, d'assister et de participer à une vente de 60 lots divers et variés organisée par deux commissaires priseurs, laquelle se terminera par un buffet campagnard qui sera dignement arrosé...

Nous vous en remercions par avance.

Charles Imbert

NOUVEAUX ADHÉRENTS, SOYEZ LES BIENVENUS

Association Terroir Pays de Saint Félicien,
Colombier le Vieux
Présidente : Elizabeth MEYRAND
terroirpaysdesaintfelicien@gmail.com

Mlle Géraldine GEAY - Paris
Origines du côté de Sainte-Eulalie

M. Philippe PREVOST
Saint-Jean-le-Centenier

M. et Mme Laurent Chollat-Namy
Neuilly sur Seine

M. Michel MOULIN
Champs-sur-Marne
Origines du côté du Béage
Parrain : M-F. Chabriol

Mme Marine ZAGAR - Paris 19^e

M. Gilles de Malbosc - Paris 11^{ème}
Marraine : Béatrice Rigaud-Juré

Bulletin d'adhésion à l'association de l'Amicale des Ardéchois à Paris

Année 2019

M. _____ Prénom : _____ Profession : _____ Né le : _____

Mme (nom de jeune fille) _____ Prénom : _____ Profession : _____ Née le : _____

Courriel(s) pour les activités de l'amicale : _____

Ile-de-France : Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

Ardèche : Adresse : _____

Origines et attaches ardéchoises : _____ Tél. fixe : _____

Prénom(s) et année(s) de naissance des enfants : _____

Pour une première adhésion, parrain : _____

Cotisation 2019* : Couple ou association : 50 € Personne seule : 40 € Moins de 30 ans : 20 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement : 10, impasse Milord - 75018 PARIS

*La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courriel ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4.

Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :
O. Cuminal, J.-C. Bouvier,
G. Ladreit de Lacharrière, G. Chaurand,
P. Caillet, C. Hédin, P. de Lafarge,
D. Ribeyre, P. de Lauzun
Siège social :
10, impasse Milord - 75018 Paris

Président :
Philippe Auzas, 108 avenue de Villiers,
75017 Paris - Tél. : 01 44 40 08 05
Secrétaire général :
Benoît Pastisson, 36 rue Berthe
75018 Paris - Tél. : 06 14 29 55 63
Trésorier général : Jacques Ranchin

Responsable de publication :
Philippe Auzas
Rédactrice en chef :
Béatrice Rigaud Juré
Mise en page et impression :
ABP Images Services 07200 | Imprim'Vert